



Calcul de la pension alimentaire + CAF

Par **L44**, le **24/03/2019** à **11:55**

Bonjour,

Je suis en procédure de divorce actuellement, avec 4 enfants à charge, en garde alternée (1 semaine sur 2)

La mère des enfants est partie pour un autre.

Dois-je intégrer le salaire de son concubin (ils ont chacun une maison mais "vivent" ensemble) dans le calcul de la pension alimentaire due au titre d'une différence de revenus ?

De plus, la mère des enfants touche la totalité des aides de la CAF et ARS. Est-ce normal ?

Merci de vos réponses.